

Port-en-Bessin-Huppain

Une chaîne humaine pour sauver le collège

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 12 décembre 2017

465 mots



Denis Lefèvre, Magali Planquette, Dominique Loir et Alain Thiébot, les membres du comité de soutien au collège. - Crédit Ouest-France

La mobilisation pour éviter la fermeture du collège ne faiblit pas. Mercredi 20 décembre, le comité de soutien organisera une grande chaîne humaine.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi les parents d'élèves sont-ils toujours mobilisés, pour éviter la fermeture du collège ?

« **Nous n'avons pas de réponses aux questions posées**, martèle Denis Lefèvre, porte-parole du comité de soutien. **Nous avons l'impression que cette fermeture a été décidée par le président du conseil départemental, sur son propre canton, pour mieux faire passer les autres fermetures de collèges qui pourraient avoir lieu dans les années à venir.** »

Si les parents d'élèves suivent toujours le conseil d'administration de l'établissement, c'est aussi pour défendre leur collège. Ils envisagent des actions plus médiatiques.

Quelles sont les actions à venir ?

Mercredi 20 décembre, à midi, le comité de soutien organisera une grande chaîne humaine autour du collège. « **L'idée est de rassembler à la fois les collégiens, les parents d'élèves et les habitants** », résume Magali Planquette, secrétaire du comité de soutien.

Que se passera-t-il si le collège ferme ?

Le conseil départemental votera le 5 février. « **En attendant, les conseils municipaux concernés ont voté des motions contre la fermeture**, explique Dominique Loir, président du

comité. **Mais ce type de décision ne servira pas à grand-chose.** » Les parents d'élèves en savent plus sur le sort des élèves, si la fermeture est validée. **« Les enfants de Port-en-Bessin, Commes et Aure-sur-Mer iront au collège Chartier, précise Dominique Loir. Les autres poursuivront leur scolarité au collège Letot. »**

Pourquoi les membres sont-ils toujours opposés à cette fermeture ?

Les parents d'élèves estiment que les arguments financiers avancés par le Département ne tiennent pas. **« D'un côté, on nous explique que le coût de fonctionnement du collège s'élève à 100 000 € par an pour le département, raconte Denis Lefèvre. Et on nous fait savoir que le coût de transport à Bayeux sera de 850 € par an et par élève, pour la région. Si l'on compte bien, cela reviendra à près de 130 000 € annuels ! »**

Eric MARIE.